
Gestion des conflits et consolidation de la paix en Afrique francophone : regards croisés de la Chine et de la Francophonie

Jin MENG

 <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=357>

DOI : 10.35562/rif.357

Electronic reference

Jin MENG, « Gestion des conflits et consolidation de la paix en Afrique francophone : regards croisés de la Chine et de la Francophonie », *Revue internationale des francophonies* [Online], 1 | 2017, Online since 19 juin 2020, connection on 13 août 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=357>

Gestion des conflits et consolidation de la paix en Afrique francophone : regards croisés de la Chine et de la Francophonie

Jin MENG

OUTLINE

Introduction

La consolidation de la paix, champ commun aux deux acteurs, et prisme pour la compréhension de politiques différentes

La consolidation de la paix, champ possible de coopération entre la Chine et la Francophonie

Conclusion

TEXT

Introduction

- 1 Depuis la fin de la guerre froide, les conflits intra-étatiques constituent les menaces principales pour les États, et peuvent conduire dans certains cas à mettre en cause leur existence¹ (David, 1997, 552-576). Ces conflits sont considérés comme de nouveaux conflits, « locaux ou internes, non susceptibles de mettre en cause des équilibres ou des enjeux internationaux² » (Chaigneau, 2003, 191-194). Mary Kaldor avance le terme « *new wars* » pour caractériser ces guerres qui se distinguent des précédentes par leurs caractéristiques, leurs enjeux et leur déroulement (Kaldor, 2007).
- 2 Si les conflits intra-étatiques reposent sur des causes qui peuvent être qualifiées pour une bonne part d'invariants conflictuels, communs à toutes les sociétés humaines, et si les formes qu'ils prennent n'ont rien d'original ou d'inconnu, les réponses sont cependant chaque fois à réinventer. Les conflictualités dites nouvelles s'enracinent souvent dans les anciennes, sans que l'on puisse plus aisément en démêler tous les liens de causalité.

- 3 Le concept de consolidation de la paix a été avancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Boutros Boutros-Ghali, dans l'Agenda pour la paix en 1992, et considéré comme un supplément à la diplomatie préventive, au rétablissement et au maintien de la paix. Il désigne « l'action menée en vue de définir et d'étayer les structures propres à raffermir la paix afin d'éviter une reprise des hostilités » (Assemblée Générale du Conseil de Sécurité des Nations Unies, 1992, 6).
- 4 L'introduction de ce concept crée de nouvelles perspectives, et ouvre de nouvelles pistes sur lesquelles s'inscrivent les actions de nos deux acteurs. Le prolongement et l'approfondissement de la notion de paix nous permettent de situer leurs actions dans les multiples dimensions de la consolidation de la paix (Johnson, 2004, 7-21 ; Chetail, 2009, 574).
- 5 La Chine, présente en Afrique à travers son gouvernement, ses entreprises et ses ressortissants, mène d'une part des actions de coopération politique et militaire visant au renforcement des gouvernements, et d'autre part contribue par ses investissements, ses prêts et ses dons, à la reconstruction économique des pays concernés. Ses stratégies en Afrique prennent des formes multiples et nécessitent une implication de plus en plus importante dans les affaires sécuritaires (Kernen, 2012, 163-180). De surcroît, les sollicitations de la communauté internationale et des pays africains font de la consolidation de la paix une nouvelle priorité dans la politique de la Chine en Afrique³.
- 6 La Francophonie, organisation géoculturelle, s'est dotée d'une dimension politique lors du Sommet de Hanoï en 1997. La Déclaration de Bamako en 2000 et la Déclaration de Saint-Boniface en 2006 en sont l'expression. L'établissement de la démocratie, la bonne gouvernance et l'État de droit constituent les axes de ses efforts dans la consolidation de la paix. Disposant d'un dense réseau d'experts dans des spécialités différentes, elle fait circuler et partager les expériences dans l'espace francophone en matière de résolution des conflits et de consolidation de la paix.
- 7 Cet essai s'inscrit dans le registre des représentations et des images de la recherche de la paix développées par la Chine et la Franco-

phonie en Afrique francophone, et la présentation sur éléments factoriels des actions vient en appui.

- 8 La Chine et la Francophonie n'ayant pas les mêmes visions ni les mêmes approches, des regards croisés s'imposent, non seulement pour saisir la complexité de la problématique, mais aussi pour enrichir les moyens de compréhension. La consolidation de la paix est en effet un objet qui permet à la fois d'analyser les politiques respectives de la Chine et de la Francophonie, et de mettre chacune sous le regard de l'autre ; puis d'envisager les modalités d'une coopération.

La consolidation de la paix, champ commun aux deux acteurs, et prisme pour la compréhension de politiques différentes

- 9 La Chine et la Francophonie sont impliquées, de façon directe ou indirecte, dans le processus de la consolidation de la paix en Afrique. L'apport de la Chine aux pays africains concerne surtout la dimension socio-économique en raison de sa conception du développement comme condition indispensable à l'installation de la paix.
- 10 Politiquement, la Chine privilégie la résolution pacifique par la voie multilatérale en respectant le principe de non-ingérence⁴. Selon le principe de non-ingérence, la médiation de la Chine n'impose rien aux parties antagonistes. Elle essaie de persuader les différentes parties de dialoguer sans pouvoir ni vouloir proposer une perspective précise de sortie de crise⁵. C'est aussi la raison pour laquelle le rôle que joue la Chine dans la médiation reste très modeste et marginal.
- 11 L'appui au renforcement des capacités des gouvernements est également un domaine important dans la mesure où il ne remet pas en cause ses principes⁶. Si la Chine apporte son assistance au processus électoral, cela prend surtout une forme matérielle et financière⁷.
- 12 Sur le plan militaire, la coopération concerne, au niveau bilatéral, l'assistance en équipement, la formation du personnel, les échanges de haut niveau. Au niveau multilatéral, le soutien financier aux organisa-

tions régionales, l'établissement de mécanismes de dialogue et d'échange et la participation aux opérations de paix (Zhao & Gao, 2011)⁸.

- 13 Quant à la Francophonie, nous la considérons comme une organisation transnationale dans la mesure où elle dépasse non seulement les frontières géographiques des États mais crée aussi les liaisons possibles entre les entités gouvernementales et non gouvernementales (Keohane & Nye, 1972 ; Rosenau, 1990). Elle représente de ce fait un maillage étendu et inclusif comprenant différents réseaux d'expertise.
- 14 En faisant de l'adhésion à la démocratie et à l'État de droit une obligation pour être pays membre, la Francophonie représente un véritable régime, c'est-à-dire, fournisseur de normes et d'aspirations communes fondamentales (Krasner, 1985, 1-21)⁹.
- 15 En tant qu'organisation transnationale et régime, la Francophonie mène des actions en faveur de la consolidation de la paix en apportant son soutien technique et institutionnel au processus de démocratisation, en sensibilisant les populations et les gouvernements à la culture de la paix et aux droits de l'homme, en aidant le dialogue intercommunautaire et la réconciliation nationale, et en soutenant depuis peu le développement économique.
- 16 Ainsi, croiser leurs regards, idées et actions sur la consolidation de la paix est un prisme pour comprendre les conceptions globales de la Chine et de la Francophonie.
- 17 La paix en Afrique et sa consolidation recouvrent des enjeux différents pour la Chine et pour la Francophonie. La Chine n'est pourtant pas en Afrique un acteur si différent des autres : sa présence est fondée sur des intérêts nationaux clairement identifiés et affirmés (Zhang & An, 2014). Garantir l'accès aux ressources, sécuriser les approvisionnements, vendre des marchandises, banaliser sa présence et contribuer à des réalisations indispensables ou de prestige sont au programme de toutes les puissances partenaires de l'Afrique, et conditionnent pour beaucoup d'entre elles le maintien de leur stabilité. Les limites de la coopération se trouvent, pour la Chine aussi, à ses propres frontières ; elle ne peut lui faire courir le risque de porter atteinte à son intérêt national.

- 18 Pour la Chine, un environnement stable et sécurisé est une condition préalable et une garantie indispensable au bon déroulement des projets qu'elle réalise et à la poursuite de ses coopérations. La communauté chinoise, encouragée par la politique du gouvernement et motivée par le mot d'ordre « sortir du pays » 走出去 pour chercher fortune ailleurs, a besoin de la protection de l'État. La montée en puissance de la Chine modifie son rôle dans les relations internationales et la conduit à plus d'exigences et de responsabilités. Sa contribution accrue dans la résolution des conflits démontre sa volonté de cultiver une image de « puissance responsable et soucieuse de la gouvernance mondiale », comme le soulignent souvent les dirigeants chinois.
- 19 La coopération sino-africaine répond à la demande de développement économique en garantissant la sécurité énergétique. Son bon déroulement est conditionné par la sécurité des pays partenaires, dont l'absence non seulement menace les ressortissants chinois, mais surtout empêche la poursuite du développement commun. L'implication de la Chine dans les affaires sécuritaires en Afrique met d'abord à l'épreuve sa capacité à assumer ses responsabilités en tant que puissance, mais constitue aussi une pierre de touche à l'égard de l'« autorité humaine » qu'elle annonce cultiver (Yan, 2011b)¹⁰.
- 20 La diplomatie chinoise a connu des mutations significatives depuis la fondation de la nouvelle Chine. Les années suivant son établissement, la République populaire de Chine a cherché à légitimer sa place en tant qu'État-nation d'une part tout en se faisant une place dans la compétition des deux camps idéologiques pendant la guerre froide. Depuis sa reconnaissance par l'ONU en octobre 1971 et la mise en place de la politique de réforme et d'ouverture en 1978, la Chine a commencé à gagner en confiance sur la scène internationale, tout en gardant un profil bas (*tao guang yang hui*, 韬光养晦). Après les « trente glorieuses » du développement, la Chine est devenue la deuxième économie du monde (Zhang, 2009, 32-42). Défendre ses intérêts, assumer ses responsabilités, développer sa conception de l'ordre mondial constituent ses préoccupations principales. Le rêve de « la grande renaissance de la nation chinoise » (*zhong hua min zu wei da fu xing*, 中华民族伟大复兴) est affiché par l'actuelle génération de dirigeants, s'il a jamais disparu dans l'esprit des Chinois.

- 21 Le concept stratégique de « défense active » qui figure dans le Livre Blanc de la défense publié par le Conseil des affaires d'État de la Chine en mai 2015 a particulièrement attiré l'attention des observateurs en relations internationales, dont les inquiétudes sont accentuées par la montée en puissance de la Chine. La « défense active » est interprétée dans certains médias comme le « renforcement de la puissance de projection des forces armées chinoises (http://news.xinhuanet.com/video/sjxw/2015-05/26/c_127844314.htm) » (RFI, 2015). Si ce type d'interprétation accompagne ce concept, les principes d'« auto-défense » et de « contre-attaque » sont les lignes rouges dans la directive stratégique de l'armée chinoise, depuis la période révolutionnaire jusqu'à nos jours. L'orientation de la force maritime chinoise, d'une stratégie de défense des eaux au large des côtes (*jìn hǎi fāng yù*, 近海防御) vers une stratégie combinée de défense de ces eaux et de protection en haute mer (*yuan hǎi hù wēi*, 远海护卫), illustre l'évolution du concept de « défense active ». Il prend en compte les enjeux de souveraineté au sein de la zone Asie-Pacifique et la protection des intérêts de la Chine à l'étranger. Cette évolution résulte du rééquilibrage des États-Unis vers l'Asie et de la révision par le Japon de sa politique de défense. Cela conduit la Chine à renforcer et moderniser les moyens de protections de sa souveraineté. La Chine a aujourd'hui des intérêts sur les cinq continents, dont certains sont indispensables à son développement. Leur protection nécessite une adaptation de son système de défense à la place qu'elle occupe désormais et à des menaces diverses et grandissantes.
- 22 La position réaliste souligne fondamentalement la raison d'être et la motivation de l'État : protéger sa sécurité au sens large. « La seule façon pour un État d'assurer sa sécurité est de disposer soi-même de suffisamment de puissance pour dissuader les autres États de tenter de lui imposer leur volonté » (Charillon, 2002, 144). La politique de puissance est pratiquée par tous les États, mais différemment. Certains États la considèrent comme un moyen, d'autres comme une finalité. Pour les premiers, la quête de puissance sert à défendre son intérêt, pour les deuxièmes, la quête de puissance a pour objectif de faire rayonner leur « influence ». Là se forme la distinction entre les visions défensive et offensive parmi les réalistes néo-classiques (Roche, 2010).

- 23 Il nous semble que l'objectif de la montée en puissance de la Chine ne s'arrête pas à la puissance elle-même dans la mesure où la grande renaissance de la nation chinoise, que l'on appelle « le rêve chinois », révèle les finalités de sa puissance, c'est-à-dire préserver « sa souveraineté, sa sécurité et les intérêts du développement » (Conseil d'affaires d'États de Chine, 2015). Le développement de sa puissance reste donc de nature défensive.
- 24 La diplomatie accompagne cette renaissance. Les changements que l'on peut y observer sont graduels et l'objectif de défense de l'intérêt national est inamovible. Du soutien aux révolutions et aux indépendances du temps de la Guerre froide à la coopération internationale à l'ère actuelle de la mondialisation, la diplomatie n'a pas connu de bouleversement. Son exercice, son style a cependant évolué de la réaction passive à la politique proactive, de l'indifférence à l'engagement positif.
- 25 L'implication de la Chine dans la consolidation de la paix en Afrique en est une illustration. Détachée de la couleur idéologique, la Chine renforce ses relations avec l'Afrique par la coopération sur tous les plans. La politique de non-conditionnalité montre son intransigeance à l'égard du principe de souveraineté nationale, sans pour autant dissimuler la poursuite de ses objectifs politiques dans la coopération. Le respect de la politique de non-ingérence affichée lui permet de se démarquer des autres puissances, et consolide la légitimité de sa présence.
- 26 Les choix diplomatiques de la Chine relèvent des approches réalistes et constructivistes, l'évolution de sa diplomatie résulte à la fois des changements de la donne internationale et de la redéfinition de la place qu'elle veut y tenir (Gan, 2009, 125-139). L'état du rapport des forces et les tensions internationales pouvant l'amener à écorner l'image qu'elle construit aux yeux du monde, sa prudence restera à la mesure de ses ambitions.
- 27 S'agissant de la Francophonie, il va de soi que la paix, préoccupation des pays membres africains, représentant la majorité des pays francophones, constitue une vocation majeure de l'organisation. Considérant le processus de paix comme un continuum, elle étend ses actions dans les différentes phases des conflits, de l'alerte

précoce à la mobilisation de ses réseaux lors de la sortie de crise en passant par la médiation.

- 28 Les actions de la Francophonie visent donc à la fois la paix négative (restreindre la surenchère de la conflictualité et ramener les pays à la stabilité et à l'ordre constitutionnel) et la paix positive (renforcer les institutions et créer les fondements de la paix permettant l'enracinement de la démocratie et du développement) (Galtung, 1969, 167-191).
- 29 Malgré sa nature transnationale, les États occupent une place primordiale au sein de l'Organisation. La remise en cause du respect de la souveraineté n'est pas à l'ordre du jour, et l'accord des pays membres restera longtemps encore une condition préalable pour l'envoi des missions spéciales et des observateurs électoraux.
- 30 N'étant pas au premier rang des organisations internationales classiques telles que l'ONU, l'Union africaine ou la CEDEAO en matière de sécurité, la Francophonie est un acteur complémentaire qui apporte sa plus-value singulière. L'affinité construite à partir d'une langue et de valeurs permet de « tisser un ensemble de relations et de partenariats » (Ramel dans Bagayoko et Ramel (dir.), 2013) dans un espace géolinguistique. Cela constitue selon Niagalé Bagayoko et Frédéric Ramel « une profondeur stratégique », qui consiste non pas à former un espace de défense et de sécurité en termes géographiques, mais à forger un « espace d'appui, de solidarité potentielle, de ressources certes immatérielles mais néanmoins mobilisables, et capable à ce titre de proposer des évolutions souhaitables, de résister à des normes ou des orientations non souhaitées » (Charillon dans Bagayoko et Ramel (dir), 2013) Autrement dit, établir un ensemble de références au plan culturel et politique, auquel les pays membres peuvent recourir dans le but de défendre leurs intérêts. Le mot « famille », souvent utilisé par nos interlocuteurs lors des entretiens, traduit bien la solidarité suscitée par la francophonie, qui dépasse son aspect institutionnel. Cette « connivence » constitue une protection discrète mais efficace.
- 31 Cependant, la construction de l'ensemble de références n'est pas sans obstacle. Elle se heurte tout d'abord à la diversité des pays membres, qui rend le partage des références difficile voire impossible. Si le consensus en tant que mécanisme de prise de décision peut atténuer le

rôle dominant des puissances en son sein, le jeu des rapports de force demeure vivace.

La consolidation de la paix, champ possible de coopération entre la Chine et la Francophonie

- 32 La Chine et la Francophonie appartiennent à des sphères historiques, culturelles et politiques différentes. La Francophonie, héritage de la colonisation, est imprégnée de l'influence des pays colonisateurs. La Chine, pays émergent et nouvelle puissance, exprime par sa diplomatie ses visions sur le développement, la démocratie et l'ordre mondial. Nous nous appuyerons donc sur les pensées chinoises et les théories occidentales pour mettre en évidence leurs perceptions croisées des notions de conflit, de paix et de démocratie.
- 33 Le conflit en chinois est *Chong tu*, c'est-à-dire l'interférence mutuelle entre des forces opposées et incompatibles, du fait de leur conception, des intérêts qu'elles revendiquent ou défendent, ou encore de la volonté des acteurs. Les jeux de concurrence, de balancement et de heurt entre les acteurs sont perçus comme un équilibre. Les éléments du conflit peuvent alors se transformer en éléments de paix. L'émergence et la transformation des conflits s'inscrivent dans un cycle permanent (Jullien, 2009, 183-184).
- 34 La compréhension chinoise du conflit met en avant le processus d'alternance entre le conflit et la paix. Le conflit et la paix, chacun étant porteur de l'autre, nécessitent prudence et prévention en situation de paix, mesure et sagesse en situation de crise.
- 35 La paix pour la Chine ne repose guère sur des conditions préétablies, car le chemin ou la voie, *dao*, est conçu par la Chine comme un méandre creusé selon des contextes changeants et complexes (Kielce, 1985 ; Laozi, 1979 ; Cheng, 1997). Autrement dit, il s'agit de forger un contexte favorable, sans cadre établi à partir de normes institutionnelles, ni « précision légale ». Et ce n'est pas seulement par l'établissement de normes qu'on parvient à régulariser les actes (Yan, 2011a, 233-234).

- 36 Quant à la Francophonie, la paix est associée à d'autres notions telles que les droits de l'Homme et la démocratie, valeurs qu'elle défend. La valeur est subjective et relative. Elle varie selon ceux qui en sont porteurs. Cependant, le qualificatif d'« universel » rend la valeur absolue, supposant qu'elle est forcément commune à l'humanité tout entière et ne varie pas selon les sociétés, leurs philosophies et leurs histoires.
- 37 Quant aux principes avancés par la Chine, ils préservent la relativité des choses dans le sens où ils sont définis et appliqués par un État ou un groupe d'États. Ils ne peuvent prétendre à l'universalité du fait de leur caractère circonstanciel, spécifique et modulable.
- 38 La crédibilité et la vitalité des principes et des valeurs dépendent de leur adaptation et de leur application dans la réalité. Les principes de la Chine permettent de baliser sa diplomatie et ses politiques de coopération en préservant la souplesse dans la pratique, tandis que les valeurs de la Francophonie représentent un idéal de comportements auquel les pays membres doivent adhérer. Les principes concernant les conduites dans le rapport à l'autre, tandis que les valeurs universelles sont orientées vers l'extérieur et visent leur diffusion.
- 39 Par exemple, l'égalité est évoquée par la Chine comme un principe dans l'échange, et par la Francophonie comme une valeur essentielle. Cependant, entendue par la Chine elle explique la position et l'attitude qu'elle doit avoir dans sa politique étrangère, alors que choisie par la Francophonie elle est censée être une référence pour la construction de la société de chaque pays membre.
- 40 Dans un cas, la difficulté est d'appliquer de manière constante les principes dans des circonstances différentes, et dans l'autre, le défi est de rapprocher les diverses réalités sociales de l'idéal absolu.
- 41 Les conflits en Afrique francophone menacent les principes de la Chine et mettent à mal les valeurs de la Francophonie. Leur résolution passe par leur réactualisation, elle-même source de nouvelles tensions.
- 42 Ces différentes visions rapprochent-elles ou éloignent-elles les deux acteurs ? Avant d'examiner les possibilités de la coopération, il importe de clarifier les visions chinoise et occidentale sur la notion.

- 43 Selon les néo-réalistes, la coopération a lieu en présence d'une puissance bienveillante capable d'imposer des règles de comportement international. Selon les néo-libéraux, les États choisissent une politique de coopération quand elle permet de réduire l'incertitude, grâce au partage et à la diffusion de l'information (Keohane, 1984).
- 44 Différente des concepts et théories occidentaux qui cherchent à mettre en place des régimes internationaux (normes, principes, règles...) pour rendre la coopération possible, la coopération est conçue par les Chinois comme un besoin d'échanges et de mouvements dans une réalité composée de différences, de déséquilibres, de contradictions, d'oppositions, qui supposent en même temps coexistence, cohérence, corrélation et complémentarité (Qin, 2012).
- 45 De ce point de vue, la différence ou l'opposition, au lieu d'être un obstacle, sert de condition préalable. L'homogénéité comme la standardisation des normes et des principes n'est plus une nécessité dans la coopération. Au contraire, l'hétérogénéité des éléments, sur laquelle repose la complémentarité, conditionne et encourage la coopération.
- 46 Pour les Chinois, la coopération prend sa source dans les besoins matériels ou symboliques, elle émane de la différence et prospère dans l'échange de façon évolutive et inclusive. Dans ce cas-là, ceux qui n'y sont pas encore intégrés représentent des intérêts ou des besoins potentiels, susceptibles de se concrétiser. Mais dans une coopération normalisée, ceux qui sont en dehors du cadre, risquent d'être considérés comme le mal. « Le mal nuit/ le négatif coopère » (Jullien, 2004, 20) pour reprendre l'expression de François Jullien dans sa description de la façon de penser chinoise.
- 47 Pour comprendre pourquoi la politique étrangère de la Chine ne privilégie pas l'établissement de normes et n'avance guère de conditions à la coopération, il est utile d'adopter une vision plus globale et moins dualiste. Les cinq principes de la coexistence pacifique, au fondement de la diplomatie chinoise, se préoccupent davantage de la survie de l'État, de la préservation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale (dans lequel s'inscrit alors le dossier de Taiwan). L'égalité et les avantages réciproques reflètent également la perception des Chinois concernant ce dont dépend la coopération.

- 48 Pour envisager une coopération entre la Chine et la Francophonie, l'introduction du terme de gouvernance permet de désigner la somme des différentes façons dont les individus et les institutions, publics et privés, gèrent leurs affaires communes.
- 49 Le recours au terme de gouvernance aide à l'appréhension de la problématique centrale : comment amener des acteurs de différentes natures, tels que la Chine et la Francophonie, à agir ensemble ?
- 50 La consolidation de la paix, bien qu'il s'agisse de plus en plus de la consolidation d'une paix intra-étatique, demande la sensibilisation et la mobilisation de différents types d'acteurs au niveau international, d'autant plus que les menaces qui pèsent sur la paix consolidée dépassent les frontières et les capacités nationales.
- 51 Sur les chemins de la consolidation de la paix se croisent les deux acteurs, selon leurs champs de compétences et les moyens dont ils disposent. Certaines des actions qu'ils mènent sont vues par les praticiens du terrain comme des possibilités de coopération. Or, la contribution des acteurs extérieurs, issue de leurs visions, leurs perceptions, leurs politiques stratégiques et leur compréhension des situations, n'inclut pas nécessairement la coopération. L'efficacité de leur contribution reste limitée lorsque les populations qui en sont l'objet n'y sont pas partie prenante.
- 52 Les différences résident non seulement dans les domaines d'implication, mais également dans leur mode d'action. Les politiques de la Chine sont davantage orientées vers le domaine socio-économique, tandis que celles de la Francophonie sont déployées principalement dans le renforcement institutionnel et le processus de démocratisation. L'apport de la Chine porte sur le financement et la réalisation de projets concrets et techniques, celui de la Francophonie vise à structurer les cadres juridiques et institutionnels.
- 53 Les actions que mènent la Chine et la Francophonie sur le terrain africain sont davantage complémentaires qu'antagoniques. La consolidation de la paix présente un champ où se croisent non seulement leurs engagements, leurs actions, mais aussi leurs idées, leurs intérêts. L'échange de regards entre ces deux acteurs fait émerger des « écarts » en termes de compétence et d'idéologie, d'où viennent leur méconnaissance et leur méfiance.

- 54 Cela pourrait se dissiper si nous prenions pour point de départ l'Afrique et sa situation. Le « *problem-solving* » étant l'objectif de la gouvernance globale, rapprocher les acteurs des besoins du terrain les amène à conjuguer leurs actions pour en améliorer l'efficacité. Cette rencontre est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit dans ce cas de comprendre l'autre et de dialoguer en tenant compte des différences, un pas vers l'enrichissement de l'*intelligibilité humaine*.
- 55 « Lorsque trois personnes marchent ensemble, il y en a nécessairement une qui a quelque chose à m'apprendre. » Cette phrase de Confucius nous rappelle non seulement la modestie comme vertu, mais la nécessité et l'intérêt de la rencontre avec l'autre.
- 56 Une coopération entre la Chine et la Francophonie découlera des interactions présentes et à venir. « Quand le lit sera creusé par le courant de l'eau. » (水到渠成, *shui dao qu cheng*)... Monsieur Cao, Ambassadeur de Chine au Mali, a repris cette image de l'eau lorsque nous l'interrogeons sur la possibilité d'une coopération Chine-Francophonie¹¹. La coopération est précédée par l'amplification des relations. Seuls les échanges à différents niveaux et la prise en compte des conditions du terrain peuvent conduire à son institutionnalisation.
- 57 La différence, loin d'être une contrainte dans la coopération, favorise sa gestation et en est même la condition. L'intérêt, moteur de la coopération, doit être exprimé par chaque partenaire et pris en compte par les autres. Dans le cas particulier de la Chine, de la Francophonie et de l'Afrique, l'intérêt de chacun se mêle nécessairement à celui d'autrui, et dans le cas de la consolidation de la paix au bénéfice du pays concerné.
- 58 L'uniformisation forcée, qui néglige les divergences, est loin d'être une garantie de paix, car c'est la diversité qui est source de progrès. La mise en discussion de l'universalité des valeurs et des modèles aide à prendre du recul vis-à-vis de la problématique analysée.
- 59 La coopération ne nécessite pas l'existence d'un cadre construit sur le fondement d'idées, de règles et de normes partagées, autrement dit sur la recherche d'un dénominateur commun. Le contenu de la coopération détermine les conditions nécessaires à sa réalisation. Les

besoins que la Chine et la Francophonie tentent de satisfaire en Afrique, chacune à sa manière, ne s'opposent pas à une coopération. Si l'objet lui-même ne peut empêcher la coopération, les représentations des acteurs et leur posture peuvent y faire obstacle. La coopération favorise la construction du « commun ».

- 60 Le commun se construit selon François Jullien sur « ce à quoi on a part ou à quoi on prend part, qui est en partage, et à quoi on participe. » (Jullien, 2008 39). Le commun n'est ni une addition ni une déduction d'éléments. Il mêle des acteurs, un objet et des relations entre eux. À cet égard, le commun, au lieu d'être précondition, est un processus régulateur, autrement dit le « souffle » qui dynamise les rapports et augmente « l'effectivité du partage ».
- 61 La Chine et la Francophonie participent à la formation du « commun » par leurs valeurs différentes, et pour une part non négligeable, compatibles. Représentant davantage les pays du Sud et les pays émergents, elles contribuent au pluralisme, caractéristique essentielle du monde multipolaire, et nécessaire à l'enrichissement de la théorie des relations internationales et de la pensée humaine.
- 62 La coopération tripartite est un schéma possible envisagé lors du XIV^e Sommet de Kinshasa en 2012. Elle renvoie à « un partenariat pour le développement dans lequel au moins un pays développé ou une institution internationale coopère avec au moins un pays en développement 'avancé' doté d'expertise, de savoir-faire et d'expériences spécifiques, qui joue le rôle de pays-pivot, en faveur au moins d'un pays en développement bénéficiaire pour résoudre des problèmes de développement concret identifiés en principe par le pays bénéficiaire lui-même » (Organisation Internationale de la Francophonie, 2014).
- 63 L'avantage de ce type de coopération, reposant sur l'identification de problèmes de développement concrets par un pays bénéficiaire en mobilisant un pays-pivot, ouvre des perspectives nouvelles. La Chine peut prendre une place de pays-donateur et de pays-pivot avec sa capacité de financement et son expérience du transfert de savoir-faire¹². L'obstacle lié au fait que la Chine ne soit pas un pays francophone, semble ici secondaire et surmontable. Car les bénéfices tirés de la coopération reposent surtout sur la convergence des intérêts. Le financement du Japon dans un projet de formation maritime piloté

par le Maroc destiné aux huit pays africains francophones, en est un exemple probant.

Conclusion

- 64 Cependant, malgré les efforts fournis par les différents acteurs, bien des incertitudes pèsent sur la consolidation de la paix.
- 65 La paix positive, objectif de la consolidation de la paix, étant l'absence de la violence structurelle, est finalement une tâche impossible. Sérénité et harmonie sont les représentations d'un objectif idéal.
- 66 Jean-Claude Marut souligne la perversité ou le paradoxe du processus de paix : pour répondre à une demande sociale de paix, il faut accepter la non-résolution du conflit (Marut, 2009, 107-121). La consolidation de la paix risque de dissimuler ou renforcer les tensions, si elle ignore le mouvement des contradictions. Les contradictions sont partout où il y a des relations. C'est cette *tension* qui tient ensemble la société internationale. Mais ces tensions à leur tour échappent aux régulations, et conduisent à de nouveaux désordres mobilisant la société internationale.
- 67 Face aux désordres, les réponses sont multiples. Si le désordre est le « mal » nécessaire, plutôt que de le subir, mieux vaut chercher à le « convertir en énergie capable d'effets positifs » (Balandier, 1988). Consolider la paix nécessite le renouvellement d'expériences et le courage de prendre des risques, mais à condition que ceux-là soient « encourus par erreur et non plus par passivité » (ibid.).
- 68 Des trois issues au désordre proposées par Georges Balandier, le totalitarisme, la personne sacrée et le mouvement, nous retiendrons la dernière. Le mouvement est une réponse empiriste, et il est inspiré par l'autonomie qui revitalise les imaginaires. Créateur de nouveaux dynamismes, le mouvement transforme les individus en artisans de l'ordre, en assumant les contradictions, les risques et les incertitudes.
- 69 Le mouvement est réel et puissant. Il libère l'imaginaire de la société et lui rend la force d'influencer l'histoire. La Chine et la Francophonie participent à ce mouvement, le mouvement de la transformation du désordre. Leurs contributions relèvent moins des résultats de leurs approches que des interactions avec le terrain. Les modèles et leurs

constitutifs immanents n'y exercent pas d'influence, mais pourtant démultiplient les possibilités de contacts et de partages. Leurs effets dans la consolidation de la paix sont moins dans les schémas ou les politiques qu'ils conçoivent à cette fin, que dans les interactions qu'ils provoquent lors du processus de leur mise en œuvre.

- 70 La consolidation de la paix n'est pas envisageable, tant qu'elle n'est qu'une combinaison de concepts ou de propositions. Le rattachement de la paix et de la consolidation de la paix à la démocratie, aux droits de l'homme ou au développement économique cadre l'imaginaire ; puis un assemblage d'approches ne peut résoudre les conflits, sans parler de recourir à une seule. La coopération crée plutôt des contacts, dynamise le mouvement, augmente les possibilités d'ouverture. Elle est une expérience sociale, créative et prometteuse.

BIBLIOGRAPHY

Assemblée Générale du Conseil de Sécurité des Nations Unies (1992), *Agenda pour la paix*, A/47/277-S/24111, 17 juin 1992, disponible sur : http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/47/277, consulté le 16 juin 2017.

Bagayoko N. et Ramel F. (dir.) (2013), *Francophonie et profondeur stratégique, Études de l'IRSEM*, n° 26.

Balandier G. (1988), *Le désordre : éloge du mouvement*, Paris, Fayard.

Chaigneau P. (2003), « Pour une typologie des conflits africains », dans Domergue-Cloarec D. et Coppolani A. (dir.), *Des conflits en mutation ? : De la guerre froide aux nouveaux conflits*, Bruxelles, Éditions Complexe.

Charillon F. (dir.) (2002), *Politique étrangère : nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po.

Cheng A. (1997), *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Éditions du Seuil.

Chetail V. (dir.) (2009), *Lexique de la consolidation de la paix*, Bruxelles, Bruylant.

Conseil d'affaires d'États de Chine (2015), *Livre Blanc de la défense*.

Darbon D. (dir.) (2009), *La politique des modèles en Afrique : simulation, dépolitisation et appropriation*, Paris, Karthala.

David S.-R. (1997), « Internal war: causes and cures », *World Politics*, vol. 49, n° 4, p. 552-576.

Galtung J. (1969), « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, vol. 6, n° 3, p. 167-191.

Gan Y. (2009), « Prendre en compte la continuité historique pour penser le politique aujourd'hui », *Extrême-Orient Extrême-Occident*, n° 31, p. 125-139.

- Johnson H. (2004), « Les cadres stratégiques pour la consolidation de la paix », *Afrique contemporaine*, vol. 209, n° 1, p. 7-21.
- Jullien F. (2008), *De l'universel, de l'uniforme, du commun et du dialogue entre les cultures*, Paris, Fayard.
- Jullien F. (2004), *L'ombre au tableau : du mal ou du négatif*, Paris, Seuil.
- Jullien F. (2009), *Les transformations silencieuses*, Paris, Grasset.
- Kaldor M. (2007), *New & old wars: organized violence in a global era*, Stanford, Stanford University Press.
- Kalyvas S. (2001), « New and old civil wars », *World politics*, vol. 54, n° 1.
- Keohane R.-O. et Nye J.-S. (dir.) (1972), *Transnational relations and world politics*, Cambridge et Mass, Harvard University Press.
- Keohane R.-O. (1984), *After hegemony: cooperation and discord in the world political economy*, Princeton, Princeton University Press.
- Kernen A. (2012), « Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique », *Politique africaine*, n° 105, p. 163-180.
- Kielce A. (1985), *Le Sens du Tao*, Paris, Le Mail.
- Krasner S.-D. (1985), *International regimes*, Ithaca et Londres, Cornell University Press.
- Laozi (1979), *La voie et sa vertu : Tao-tê-king*, traduit par Houang F.-X. et Leyris P. Paris, Éditions du Seuil.
- Marut J.-C (2009), « L'instrumentalisation d'un modèle : les mécanismes traditionnels de résolution des conflits africains » dans Darbon D. (dir), *La politique des modèles en Afrique : simulation, dépolitisation et appropriation*, Paris, Karthala, p. 107-121
- Organisation Internationale de la Francophonie (2014), *La coopération Sud-Sud et tripartite dans l'espace francophone, état des lieux*, Paris, Direction de la Francophonie Économique, disponible sur : https://www.francophonie.org/IMG/pdf/cooperation_sud-sud_vdef.pdf, consulté le 13 juin 2017.
- Qin Y. (2012), *Relations et processus, construction culturelle d'une école chinoise de la théorie des relations internationales*, Shanghai, Shanghai Renmin.
- RFI (2015), *La Chine publie son livre blanc pour une « défense active »*, 26 mai 2015, disponible sur : <http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20150526-chine-publie-livre-blanc-defense-active-armee>, consultée le 13 juin 2017.
- Roche J.-J. (2010), *Théories des relations internationales*, Paris, Montchrestien.
- Rosenau J.-N (1990), *Turbulence in world politics: a theory of change and continuity*, Princeton, Princeton University Press.
- Yan X. (2011a), « International Leadership and Norm Evolution », *The Chinese Journal of International Politics*, vol. 4, n° 3, p. 233-264.
- Yan X. (2011b), *Ancient Chinese thought, modern Chinese power*, Princeton, Princeton University Press.
- Zhang H. et An C. (dir.) (2014), *Annual Report on Development in Africa*, n° 16, 2011-2012, Beijing, Social Sciences Academic Press.

Zhang Q. (2009), « L'évolution de la situation diplomatique de la nouvelle Chine depuis dix ans, Analyse des rapports du Congrès national du Parti communiste chinois », *Wai Jiao Ping Lun* (Revue des Affaires étrangères), vol. 4, p. 32-42.

Zhao L. et Gao X. (2011), *The Cutting-edge Issues of China's Participation in UN Peacekeeping Operations*, Beijing, Shishi Edition.

NOTES

1 Contrairement à ce que nous croyons souvent, le nombre des conflits intra étatiques n'a pas augmenté de manière remarquable depuis la guerre froide. Le regain d'intérêt qu'ils suscitent s'explique par le recul des conflits interétatiques.

2 Cette définition est à relativiser, car dans certains cas, les conflits internes risquent d'avoir des résonnances et des effets internationaux (exode de réfugiés, implosion étatique et leur résolution nécessitant une intervention résulte de la compétition des puissances. Voir les crises sahélo-sahariennes en 2012.

3 La coopération en matière de sécurité et de paix est un des six projets du cadre « 461 » de la coopération Chine-Afrique proposé par le Premier ministre Li Keqiang dans son discours au siège de l'Union africaine le 8 mai 2014.

4 Prenons l'exemple de la crise malienne en 2012, contrairement à la plupart des institutions et des partenaires financiers telles que l'Union africaine et l'Organisation internationale de la Francophonie, qui ont suspendu leurs aides, la Chine les a maintenues en considérant que la suspension serait un facteur aggravant pour la situation du pays.

5 En octobre 2012, le Représentant spécial du gouvernement chinois, chargé des Affaires Africaines, l'Ambassadeur Zhong Jianhua s'est rendu au Mali pour un échange de vues. Il a rencontré le Président par intérim du Mali, Monsieur Dioncounda Traoré, le Premier ministre, Monsieur Modibo Diarra et le Ministre des Affaires Étrangères, Monsieur Tiéman Coulibaly pour exprimer la position de la Chine favorable à une résolution du conflit par le dialogue politique. Toutefois, il n'a pas rencontré les groupes armés. Entretien avec l'Ambassadeur de Chine au Mali, Bamako, 6 août 2014.

6 En 2014, le nombre de participants à ces séminaires était très élevé pour le Mali (280). La Chine dépense en moyenne 8000 dollars américains pour chaque participant. En 2014, elle a organisé trois séminaires bilatéraux pour le Mali, un séminaire pour des représentants parlementaires, un séminaire sur les techniques de négociations internationales des produits agricoles et un séminaire dans le domaine de l'impôt et de la douane. Des Maliens ont par ailleurs participé aux 96 séminaires multilatéraux en 2014. Informations recueillies auprès du Conseil économique et commercial de l'Ambassade de Chine au Mali.

7 Elle a été un grand contributeur lors des élections de 2010 en Côte d'Ivoire en offrant du matériel électoral. Entretien avec le Directeur adjoint de la direction de l'Asie-Pacifique au Ministère des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, Abidjan, 30 juillet 2014.

8 La Chine est depuis 2008 le principal contributeur parmi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Non seulement les effectifs engagés ont augmenté de manière spectaculaire, passant de 5 en 1990 à 2496 aujourd'hui. Quelques changements peuvent être également perçus en termes de catégories de personnel et de postes occupés.

9 La notion de régime désigne selon Stephen Krasner « un ensemble de principes, de normes, de règles et de procédures de décision, implicites ou explicites, autour desquels les attentes des acteurs convergent dans un domaine spécifique ».

10 Yan Xuetong adopte un angle de vue particulier pour comprendre l'« hégémonie » (*ba dao*, 霸道) en la mettant en rapport avec « l'autorité humaine » (*wang dao*, 王道). L'« hégémonie » consiste selon lui à utiliser la force et prétendre être bienveillant, tandis que l'« autorité humaine » consiste à utiliser la vertu et à pratiquer la bienveillance.

11 Entretien mené par l'auteure avec l'Ambassadeur de Chine au Mali, CAO Zhongming, 6 août 2014, Bamako.

12 Ibid.

ABSTRACTS

Français

Dans un contexte de conflits intra-étatiques, où les menaces sont globalisées et les stratégies individualisées, les puissances comme les organisations internationales, dont la Chine et la Francophonie font partie, sont en-

gagées dans leur gestion. Malgré les différences dans leurs perceptions et leurs objectifs, la consolidation de la paix en Afrique francophone est un terrain commun où s'appliquent leurs politiques. La complémentarité de leurs actions mérite d'être soulignée dans notre article. Mettre l'une sous le regard de l'autre nous permet de mieux examiner leurs singularités et leurs similitudes avant d'envisager d'éventuelles coopérations.

English

In an intra-state conflicts context, where threats are globalized and strategies are individualized, powers and international organizations, including China and Francophonie, are involved in their management. Despite the differences in perceptions and goals, peacebuilding in French-speaking Africa is a common ground in which their policies apply. The complementarity of their actions deserves to be emphasized in our article. Putting one under the gaze of the other allows us to better examine their peculiarities and similarities before considering possible cooperation.

INDEX

Mots-clés

Consolidation de la paix, Chine, Francophonie, Afrique francophone, Coopération

Keywords

Peacebuilding, China, Francophonie, French-speaking Africa, Cooperation

AUTHOR

Jin MENG

Docteur en Science politique, Relations internationales, de l'Université Jean Moulin Lyon 3, Chercheuse associée de l'Institut d'Asie Orientale de l'École Normale Supérieure de Lyon, Chercheuse associée du Centre franco-chinois en Sciences sociales de l'Université Tsinghua